

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 19 Décembre 2017

Présents : - S. BONJEAN - C. CHEVALIER - A. DUBOIS - M. GOUEFFON - F. JOUANET - J.M. LAROCHE - G. LELAY- D. MOUSSET - M. MUSSIER - D. PAQUERIAUD  
J. PERICHON - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER

Absent : M.C. BAPTISTE (Procuration à Michel SIMON)

Secrétaire de séance : Sylvain BONJEAN

### **Ordre du jour :**

#### ↳ Lotissement Centre Bourg - rétrocession des parcelles (futurs espaces publics) :

La concession d'aménagement du lotissement Centre Bourg expire le 31 janvier 2018. La SEAU propose de rétrocéder à la commune les terrains de voiries et espaces publics compris dans le périmètre du lotissement. Les aménagements et ouvrages réalisés sur ces parcelles sont terminés et ont été réceptionnés en leur temps. Les voiries sont ouvertes au public depuis longtemps. Il est convenu que cette rétrocession interviendra pour un euro. Il convient d'autoriser le Maire à signer l'acte de transfert de propriété. Le Notaire chargé de la rédaction de cet acte sera Me GACHET-DOUPEUX.

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

#### ↳ SDE- Pose prises pour illuminations :

Le SDE nous a transmis un devis relatif à la pose de 10 prises de courant pour illuminations. Celui-ci s'élève à 2 212 € TTC

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

#### ↳ Questions diverses :

Michel SIMON a été sollicité par la société « Vents d'Oc » qui souhaite installer des éoliennes sur la commune de Bessay et Saint Gérard de Vaux. Une réunion sera organisée avec le porteur de projet afin de préciser certains éléments de l'étude.

Hors subventions, l'enveloppe financière du nouveau CCAB est d'environ 1 800 000€ et de 15 000€ pour la SIL (Signalisation d'information locale). Les commissions Travaux et Finances étudieront les éléments du projet, décideront des priorités à retenir, de la répartition de celles-ci dans les futurs budgets.

Il fait part d'une information du SIVOM de mettre en place des fiches préventives pour les personnes âgées.

L'ASDA envisage de créer une section volley-ball à Bessay.

Un web designer de Moulins souhaite faire une proposition de refonte du site internet de la commune.

Michel SIMON et Didier PAQUERIAUD ont assisté à la Préfecture à une réunion de concertation avec Monsieur GUINARD, porteur du projet photovoltaïque et les personnes qui ont déposé un recours contre le permis de construire (Messieurs SIRET Jean-Guy et Fabrice, Madame VOCAT, Monsieur GAGNOL Alain et Monsieur ORAMBOT pour l'association «Bien vivre à Bessay »).

Huit permis de construire ont été déposés dans l'année pour des maisons d'habitation. La vente des terrains du lotissement du centre bourg est terminée. La commercialisation des terrains de la ZAC commencera en janvier 2018.

Martine GOUEFFON fait le compte-rendu du Téléthon du 9 décembre (1 639€ récoltés). Un sondage a été distribué à toutes les familles des écoles maternelle et élémentaire pour le maintien ou la suppression de la semaine de 4 jours et demi et des TAP. La commune souhaiterait continuer les TAP qui fonctionnent très bien avec des activités variées et suivies à plus de 95% par les enfants.

Le repas de Noël de la cantine offert à tous les enfants aura lieu vendredi 22 décembre.

Céline CHEVALIER fait le compte-rendu de l'installation du nouveau conseil municipal des jeunes.

Guy LELAY demande s'il y a des problèmes d'installation de sécurité au centre socio culturel. Michel MUSSIER lui répond que le système incendie était défectueux mais que les travaux ont été effectués. La commission de sécurité a donné un avis favorable. Guy LELAY fait remarquer que la commune n'était pas représentée à la cérémonie de labellisation du foot féminin de Bessay.

La visite de la Maison des Associations aura bien lieu le vendredi 22 décembre bien que les travaux ne soient pas complètement terminés (réserves pas levées sur le lot menuiserie).

Danièle MOUSSET fait le compte-rendu de l'assemblée générale du SIVOM (arrêté à prendre notamment sur l'implantation des bouches incendie de la commune).

Jérôme PERICHON demande quand sera mise en fonction la Maison des Associations (A priori si tout est prêt, le 31 décembre pour le réveillon).

Arnaud DUBOIS remercie le Maire et les élus pour le repas du 8 décembre et propose une réunion communication jeudi 21 décembre pour la préparation de la cérémonie des vœux du 5 janvier.

Florence JOUANET demande que quelque chose soit fait pour que le parking des containers Route de la Ferté ne soit plus inondé. Elle fait part également de la satisfaction des personnes âgées qui ont reçu un colis de Noël.

Jean Michel LAROCHE fait le compte-rendu de l'assemblée générale du SICTOM et du conseil communautaire.

Monsieur LACHOUETTE a un projet de construction pour ses ateliers sur les terrains en face de la Compagnie du Biscuit.

Michel MUSSIER fait part de problèmes au niveau des cylindres de la Maison des Associations avec le menuisier. Lors de l'assemblée générale de la pétanque le club a fait part de son souhait d'agrandissement de son local.

Didier PAQUERIAUD donne les statistiques de l'agence postale qui sont bonnes et en nette augmentation depuis septembre

Séance levée à 21h30